

SHERBROOKE, VENDREDI, 15 AVRIL 1966



UNE NOUVELLE CAMPAGNE. — S. H. le maire Me J.-M. Beauchesne, d'Asbestos, a lu, mercredi soir, la proclamation par laquelle il inaugurerait la campagne en faveur du Prêt étudiant Artisan. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel, M. Fernand Parenteau, président de la section d'Asbestos de la Société des Artisans, M. Robert Chaperon, président de la campagne, Me Beauchesne ainsi que l'échevin Léo Dussault, promoteur.

Campagne des prêts étudiants-Artisans

Notre concours servira à développer l'intelligence, le savoir et le cœur

(Me J.-M. Beauchesne)

ASBESTOS (JD) — "Le concours que nous appor- rons à cette campagne servira à développer l'intelligence, le savoir et le cœur de notre jeunesse pour lui permettre d'occuper, le plus tôt possible, une place vraiment active et en tous points utiles dans notre société".

La Société des Artisans ré- pète ce geste depuis 1953. Cette campagne annuelle lui a permis, jusqu'ici, de venir en aide à 2.322 étudiants de l'un ou l'autre sexe à qui elle a prêté sans intérêt et pour une longue échéance près de \$350.000.

Malgré cette somme déjà importante, beaucoup de demandes sont différées ou refusées chaque année faute de fonds suffisants. Les conseils régionaux et les nom- breuses "locales" de la Société, qui maintiennent l'œuvre des "Prêts étudiants Arti- sans", contribuent à un fonds commun, pour chaque localité où la Société fait affaire. De- vant les demandes considé- rables qu'ils reçoivent des jeunes, les responsables de cette oeuvre invitent cepen- dant le public à contribuer lui aussi à l'occasion de cette grande campagne de sous- cription.

M. Robert Chaperon est le président de la campagne; il est assisté du président de la Société des Artisans, section d'Asbestos, M. Fernand Pa- renteau. Chaque personne vi- sitée recevra une boîte d'al-

Abonnez-vous à La Tribune

Advertisement for Wallhide Pittsburgh Como Blue paint, featuring a can of paint and the text 'Facile à appliquer... PEINTURE CAOUTCHOUTÉE'.

EXAMENS D'ADMISSION

AU

ELLIS BUSINESS COLLEGE INC.

42, RUE HOLMES — DRUMMONDVILLE, Qué.

Cours commercial anglais Options (Secrétariat médical) — probable (décision au 1er juin)

SAMEDI LE 16 AVRIL A 9 heures. SAMEDI LE 30 AVRIL A 9 heures

CONDITIONS REQUISES: 9e année ou plus

VEUILLEZ APPORTER VOTRE BULLETIN

DONNEZ VOTRE NOM DES MAINTENANT

En signalant: 478-0828 Bureau

478-2478 Résidence 472-2332 " 472-3806 "

Au sujet de "l'éventuel" hôpital d'Asbestos

La réponse de Kierans peu rassurante

(M. Denis Bellefleur)

A Windsor

Majoration sensible du taux des permis de construction

WINDSOR (AT) — Un nou- veau règlement du conseil municipal de Windsor entra- ra bientôt en vigueur pour é- lever considérablement les taux de vente des permis de construction. D'un taux fixe de \$2, le coût d'un tel permis pourra maintenant coûter jus- qu'à \$200.

Le règlement 302 entrera en vigueur le 22 avril. Il amende les règlements antérieurs 192 et 169. Le nouveau règlement abolit la stipulation qui fixait le coût du permis de construc- tion à \$2. En remplacement, le nouveau règlement prévoit que le permis de construction d'une résidence unifamiliale se vendra à un taux de 1-10 de 1 pour cent, avec un minimum de \$10. Du côté des résiden- ces multifamiliales, le permis coûtera \$10 par logement, jus- qu'à concurrence de \$200. On a prévu un minimum de \$10 et un maximum de \$200 pour le permis de construction d'immeubles commerciaux ou industriels.

Ligne de rue

Ce même règlement 302 a- mende le règlement 169 quant à la ligne de rue, distance à respecter entre la construc- tion et la rue. Cet amendement a été pré- vu pour faciliter la construc- tion d'industries à Windsor. Dans cet amendement, le con- seil stipule que dans les cas de construction d'un immeu- ble industriel, la municipalité se réserve le droit de delimit- er au besoin la ligne de rue. Ce règlement entre en vi- gueur le 22 avril.

ASBESTOS, (JD) — Le président de la Jeune chambre d'Asbestos, M. Denis Bellefleur, a qualifié de "peu rassurante" la réponse reçue du ministre de la Santé du Québec, M. Eric Kierans, au sujet du projet de construction d'un nouvel hôpital à Asbestos.

La lettre du ministre révé- lait qu'il étudiait les besoins hospitaliers de la région d'As-bestos et qu'une décision se- ra prise vers la fin du mois. Les directeurs de la Jeune chambre craignent que le projet retombe aux calendes grecques même après que les plans et la maquette du futur édifice de \$2.700.000 aient été approuvés en principe.

"Depuis dix ans, nous cro- yons que le ministre avait re- connu la nécessité d'un nou- vel hôpital pour desservir la région d'Asbestos", a déclaré hier M. Bellefleur, dans une entrevue. Il a ajouté que les conditions ne se sont guère améliorées si ce n'est que l'injustice a été rendue plus criante par la venue de l'as- surance-hospitalisation. "Nous payons tous pour ce service et, avec 35 lits pour desse- vir 40.000 de population, il est évident que plusieurs n'obtien- nent pas les services pour les- quels ils paient et auxquels ils ont droit", a révélé le pré- sident de la Jeune chambre.

Délégation à Québec

Réunis en assemblée spé- ciale mercredi soir, les direc- teurs de cet organisme ont dé- cidé de s'adresser au prési- dent du bureau des gouver- neurs de la Jeune chambre et maire d'Asbestos, Me J.-M. Beauchesne. Selon la ges- tion, le premier magistrat aura à convoquer ses collè- gues du bureau des gouver-

neurs en plus des organismes les plus représentatifs d'As-bestos afin de mettre sur pied une délégation pour rencon- trer, à Québec, le ministre de la Santé.

Rejoint par téléphone hier, Me Beauchesne a accueilli, avec satisfaction, cette re- commandation de la Jeune chambre. Cette réunion doit donc avoir lieu incesamment le problème devenant de plus en plus épineux.

"On a vu, l'automne der- nier et ce printemps," des foyers familiaux devenir au- tant d'hôpitaux privés parce qu'il n'y avait pas de place disponible dans les hôpitaux éloignés de Sherbrooke et d'Arthabaska", mentionnait hier M. Bellefleur.



ADMINISTRATION INDUSTRIELLE. — Le club d'administration industrielle du Ca- nada, chapitre de Sherbrooke, a visité l'usine à papier Krugger Pulp de Bromptonville lors de son assemblée régulière mensuelle d'avril. Quelque 150 membres ont pris part à la visite industrielle, au souper qui a suivi et à la réunion. Sur la photo ci-haut, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Paul Rajotte, vice-président du recrutement, Roland C. Cyrenne, vice-président d'éducation, Ron Dick, vice-président associé, Geoff Chinn, gérant résident de la Krugger de Bromptonville, et Lucien Lalancette, vice-président de la programmation.

Les membres du club de golf d'Asbestos devant trois solutions

Parcours de 18 trous? Aménagement d'un curling? Autres améliorations?

Par Jacques DRAPEAU

ASBESTOS — Les membres du club de golf d'Asbestos font actuellement face à un référen- dum touchant d'importants projets d'expansion. Chaque membre a présente- ment en main une lettre expli- citant trois alternatives possi- bles. Rappelons qu'à l'as- semblée générale du 10 mars der- nier, la direction avait annon- cé que la compagnie Canadian Johns-Manville d'Asbestos of- frait un cadeau de \$75.000 pour l'aménagement de neuf trous additionnels au parcours actu- el.

d'ordonner les augmentations des honoraires aux membres ordinaires seulement et de sta- biliser les honoraires d'insti- tution. La missive expose en détails le coût des travaux et les mo- yens suggérés pour boucler le budget.

déroulement aucun transfert d'é- quipement du club de Curling de Danville. Selon le projet, il n'y aurait aucune augmenta- tion des cotisations pour les membres golfeurs et les mem- bres du curling ne paieraient que pour pratiquer leur sport favori s'ils le désirent.

Alternative "2"

Cette seconde alternative pré- voit l'aménagement du chalet de façon à ce qu'il puisse être utilisé tout au long de l'année ainsi que la construction d'un club de Curling adjacent au club de golf.

La troisième possibilité vise à conserver le club tel qu'il est présentement, soit un parcours de neuf trous et le chalet dis- ponible durant cinq mois par année.

Pour que l'octroi de \$75.000 soit applicable à un club de curling, un tout autre enga- gement serait requis et une au- tre demande devra être soumi- se à cet effet. Pour approxima- tivement le même montant, soit \$90.000, il serait possible de construire trois allées, de curling. Ce montant englobe une allocation pour l'agrandis- sement limité des facilités du club.

A cette alternative figurent toutefois plusieurs améliorations pouvant être apportées telles que l'agrandissement du chalet, l'aménagement d'un ter- rain de pratique illuminé pour longs coups, un système d'éclairage sur les allées 8 et 9, l'érection d'un local plus vaste pour les déposés aux bâtons, la construction d'une piscine et autres.

Cet estimé est basé sur de l'équipement complet et me n t neuf et ne prend pas en consi- dération l'entretien.

Nouvelle conduite d'adduction

Les édiles de Richmond retardent leur décision

RICHMOND (AT) — Au cours d'une réunion spéciale cette semaine, les membres du conseil municipal de Richmond ont procédé à une élimination parmi les soumissions au pro- jet d'une nouvelle adduction d'eau. On n'a toutefois pas pris de décision finale pour dé- terminer à qui on confierait les travaux.

soient Codère Ltee et Mitchell de Sherbrooke, aux prix de \$124.098,47 et \$128.805,27. Ces deux soumissionnaires n'ont pas été éliminés.

Les soumissions demandées et reçues concernaient l'achat des matériaux et la construc- tion de la ligne d'adduction de- puis les nappes d'eau soute- raine jusqu'au réservoir de la municipalité, en excluant la construction de l'usine de pom- page.

Par contre, du côté des tra- vaux, des 10 entrepreneurs qui avaient offert leurs services, on n'en a retenu que quatre, à savoir Maurice et Claude, \$72.321, Vaiboncoeur Con- struction, \$62.846, la Cie de Pa- vage Lasalle, \$67.221, et Jean Courchesne, \$69.168.

Quant à l'achat des maté- riaux, deux commerçants a- vaient proposés des prix.

On demande des rensei- gnements supplémentaires auprès des ingénieurs et on continue de scruter la capacité des sou- missionnaires. On croit que l'adjudication sera retardée jusqu'au moment où toutes les informations seront connues et où le conseil sera définitive- ment fixé quant à l'ensemble du projet.

Advertisement for Studio de danse MARINO ENR, located at 927 Nord, Rue Notre-Dame, Thetford Mines. Contact: 338-1582 - 335-6252.

Asbestos en bref...

Deux boxeurs d'Asbestos à Montréal

ASBESTOS, (JD) — Deux jeunes vedettes du club de boxe d'Asbestos participeront à un important programme de boxe lundi soir prochain au Centre Paul Sauvé de Montréal.

Jean-Yves Dubé, 142 livres, livrera un combat de 5 ron- des à Mike Pedro, de Montréal. Il s'agira de la semi-finale qui précédera la rencontre Arthur Jones-Luigi April pour le cham- pionnat amateur du Canada.

Dans un préliminaire de trois rondes, Jocelyn Marcotte, 122 livres, d'Asbestos, affrontera Kid Bigras, 122 livres égale- ment, de la Métropole. Les amateurs de boxe d'Asbestos et de la région sont invités à aller encourager les deux pugilistes de la ville de l'amante. Le programme débutera à 8 heu- res.

"Majorette-O. '66" présenté demain soir

Les majorettes "Crescendo" Notre-Dame ont besoin d'ar- gent. Ce n'est pas un secret de polichinelle. Elles ne vivent pas simplement d'amour et d'eau fraîche; les dépenses sont nombreuses: achat de costumes, les voyages, les instructeurs spécialisés et autres.

Le "Majorette-O '66" présenté demain a été organisé dans le but de recueillir quelques fonds. En jouant au bingo, aux cartes et à une foule d'autres jeux, le public participera ainsi directement à la formation d'un groupe de jeunes filles, porte- étendards de la ville de l'amante.

Cette soirée débutera à 8 heures à la salle paroissiale No- tre-Dame-de-Toutes-Joies. Les majorettes ont de grands pro- jets, il faudra leur aider à les réaliser.

Dernière journée pour reviser les listes

Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire d'Asbes- tos, M. Henri Fontaine, a déclaré hier que la journée d'aujour- d'hui est la dernière offerte aux électeurs pour la révision des listes électorales. Les élections pour deux postes de commis- saires auront lieu au début du mois de juin.

Dans des communiqués publiés précédemment, la Com- mission scolaire avait fixé au 14 avril la date limite pour la révision.

Revision du rôle d'évaluation

Lors de la dernière assemblée régulière, le conseil muni- cipal du Canton de Shipton a décidé de procéder à la révision du rôle présentement en vigueur, d'évaluer les nouvelles pro- priétés et d'y faire les modifications demandées par les dis- positions du Code municipal.

Les conseillers réviseront le rôle d'évaluation à son as- semblée régulière fixée au 2 mai prochain.

Mardi prochain à Asbestos

Causerie sur l'exposition '67

ASBESTOS (JD) — L'Expo- sition universelle de 1967 prend un intérêt constant au sein de la population, avidé d'en connaître davantage sur les plus récents développe- ments.

Conscient de ses responsa- bilités vis-à-vis ses membres, le Conseil 2823 des Chevaliers de Colomb d'Asbestos rece- vra, mardi le 19 avril, un confé- rencier bien renseigné sur l'Expo. Il s'agit de M. Paul- A. Côté, vice-président et gé- rant général adjoint de la brasserie Molson.

Les membres, épouses ou amies, participeront d'abord à un souper servi à 6 h. 30 à l'Hôtel Kébec après quoi M. Côté prononcera sa conféren- ce. La direction demande aux intéressés de réserver des billets avant samedi. Ils peu- vent s'adresser à l'un ou l'au- tre des officiers du Conseil.



M. Paul-A. Côté

Advertisement for M. Simon Lemoine, president of Lemoine & Frère Auto Ltee. It features a nomination for M. Paul Desrochers as a sales representative, with contact information at 86, Boul. Bernard, Drummondville.

Advertisement for M. Paul Desrochers, a sales representative for Lemoine & Frère. It includes contact information and a list of services offered.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — C'est cet après-midi que les Royaux partent pour Québec à la conquête du championnat junior B de la province. Les experts leur accordent d'excellentes chances de réussite.

A part quelques éclopés, l'équipe est en pleine forme et l'enthousiasme est débordant parmi les joueurs de Georges Komery.

La fièvre du hockey s'apaisera probablement d'ici quelques semaines, mais on aura assisté à des moments excitants et dramatiques.

L'architecte P.-A. Caouette, de Thetford Mines, doit produire dès la semaine prochaine la maquette du futur foyer pour personnes âgées qui sera érigé à Lac-Mégantic.

Une programmation éblouissante sera présentée cette année au cours des trois semaines que durera le Festival Printemps-Jeunesse.

A Lac-Mégantic

Les permis commerciaux devront être renouvelés au mois de mai

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Selon M. Camille Ethier, administrateur de l'hôtel de ville de Lac-Mégantic et responsable de l'émission des permis commerciaux, la municipalité se montrera très sévère cette année dans la perception des droits d'exploitation.

On sait que les licences commerciales couvrent la période d'un an s'étendant d'un mois de mai à l'autre. Les employés de bureau de la ville travaillent d'ailleurs présentement à la préparation des factures qui seront expédiées à la fin du mois.

Lac-Mégantic en bref...

Réfection de la 24 : appui de la Chambre

LAC-MÉGANTIC, (GD) — La Chambre de commerce locale a envoyé au ministre de la Voirie de Québec, M. Bernard Pinard, une résolution aux termes de laquelle elle appuie la demande faite au même ministère par un comité formé pour l'amélioration et le parachèvement de la route 24.

La résolution fait état de la situation dans laquelle se trouvent les usagers de cette route numérotée, obligés qu'ils sont de circuler à leurs risques dans un chemin creusé d'ornières et mangé par le dégel, sans compter que son étroitesse rend les rencontres périlleuses en plusieurs points.

Pas question de couper l'eau pour le moment

LAC-MÉGANTIC, (GD) — On a appris hier de l'échevin Lionel Audet, président du comité municipal de l'aqueduc, qu'il se passera probablement quelques semaines avant que les employés de son département ne coupent l'approvisionnement domestique et industriel en eau, comme ce fut fréquemment le cas au cours des dernières semaines.

M. Audet a expliqué que l'on avait dû procéder de la sorte afin de faire l'épreuve de résistance et le nettoyage du tuyau d'adduction qui a été installé au cours de l'été dernier par la compagnie Benoit Construction.

Le frère Noël Allaire conférencier à l'APM

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Le frère Noël Allaire, s.c., sera le conférencier invité, dimanche soir, à la réunion mensuelle de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic qui sera tenue à huit heures à la salle de l'école de La Visitation, rue Cousineau.

Le frère Allaire, directeur des élèves pour le secteur 4 de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, entretiendra ses auditeurs des cours d'apprentissage et d'initiation au travail qui seront dispensés au niveau secondaire à partir de cet automne.

Une invitation pressante est lancée à tous les parents qui s'intéressent à la programmation destinée à leurs enfants, qu'ils soient de Lac-Mégantic ou de l'extérieur.

L'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic est présidée par le Dr Marcel Couture, o.d.

Trois chorales au Festival Printemps-Jeunesse

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Trois chorales participeront le 26 mai prochain au Festival des Chorales organisé dans les cadres du Festival Printemps-Jeunesse 1966.

Il s'agit de la Chorale de Lac-Mégantic, dirigée par le frère Hervé, "L'Echo Beauceron", de St-Georges, et la chorale "Clair Matin", de Thetford Mines.

A Coaticook

"Plus de porte" à l'hôtel de ville pour les membres du conseil

COATICOOK, (AR) — A l'avenir, les échevins de Coaticook pourront pénétrer dans l'hôtel de ville sans avoir à demander la permission à qui que ce soit, puisqu'ils posséderont chacun une clé de la porte avant et une clé de la porte de la salle des caucus.

Cette décision vient d'être prise par le conseil municipal, à la suite d'une plainte d'un conseiller qui a expliqué avoir eu de la difficulté à se faire débarrasser la porte, alors qu'il se rendait participer à une séance de négociation avec les employés municipaux.

M. Gaston Laféche, qui fait parti du comité de négociation municipal, a déclaré que lorsqu'il s'est présenté à l'hôtel de ville avec les autres négociateurs, il a dû demander le concierge pour faire débarrasser la porte, mais que ce dernier s'est fait prier parce que les ordres reçus étaient de ne pas débarrasser pour qui que ce soit sans une permission spéciale.

Les conseillers ont déclaré également qu'il était ridicule pour les membres du conseil de devoir courir après le concierge pour faire débarrasser la porte pour la simple raison qu'ils ne possèdent pas de clé.

Le conseil a alors décidé, par résolution que chaque échevin serait muni d'une clé pour la porte avant et d'une autre pour la porte de la salle des caucus.

La résolution spécifie cependant que le conseiller doit remettre sa clé. Lors de la fin de son mandat, il devra également remettre la clé de l'hôtel de ville entre les mains de personnes ne faisant plus parti du conseil.

Cette clause a été ajoutée afin d'être certain qu'il ne risquerait pas de clé de l'hôtel de ville entre les mains de personnes ne faisant plus parti du conseil.

Malgré un règlement municipal

Cheminées préfabriquées en métal tolérées à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Même si leur installation est défendue par le règlement municipal régissant la construction, à Coaticook, les cheminées préfabriquées en métal sont toutefois l'objet d'une tolérance.

C'est ce qui a été révélé au cours de la dernière réunion du conseil municipal, alors que les édiles ont pris connaissance d'une lettre d'un contribuable leur demandant d'amender le règlement pour le rendre légal.

Les conseillers se sont montrés favorables à cet amendement, mais ne le feront cependant pas immédiatement puisque plusieurs articles du règlement doivent être changés et que l'étude en sera fait tout en même temps.

Un membre du conseil municipal expliquant que ces cheminées sont actuellement tolérées a expliqué qu'il en avait lui-même installé dans ses propriétés.



EN VUE DU CENTENAIRE. — Les anciennes du couvent de la Présentation de Marie de Coaticook ont mis sur pied un comité d'organisation en vue des fêtes du centenaire de leur Alma Mater, en 1970. Ce comité dans le but d'amasser les fonds nécessaires à ces festivités vient de procéder à un important tirage. Sur cette photo, de gauche à droite, Mlle Rachelle Bouchard, présidente de l'Amicale, Mlle Marcelle Turgeon, la gagnante, ainsi que Mme Lucille Bédard, secrétaire.

Un individu fait "courir" la police pendant plusieurs heures Farceur "pas drôle" à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Une personne non encore identifiée, qui se voulait sans doute très drôle, a obligé les policiers provinciaux de Coaticook à se rendre jusqu'à Chartierville, hier après-midi, à la recherche d'un meurtrier fictif.

Les policiers ont dû chercher pendant quelques temps, avant de découvrir que l'appel reçu n'était qu'une farce, mais la Sûreté provinciale poursuit son enquête, dans le but de découvrir l'auteur de cet appel, dans le but de lui prouver qu'il peut en être coûteux de lancer les policiers sur une fausse piste.

Le tout a commencé par un appel au poste de police de Coaticook qui fut reçu par le sergent Jean-Paul Lemay.

L'interlocuteur, à l'autre bout du fil, s'est identifié d'un nom fictif, a dit avoir 14 ans et a donné le nom du père du jeune homme dont il avait emprunté le nom, ainsi que le numéro de téléphone de la résidence de ce dernier, détails dont il était parfaitement au courant.

Il a ensuite ajouté avoir découvert dans la maison chez lui, un cadavre d'une personne inconnue et qu'il était sûr qu'il s'agissait d'un meurtrier.

L'individu a déclaré appeler de Chartierville et avoir décidé d'appeler Coaticook, parce que cela faisait une demi-heure qu'il tentait d'obtenir la communication avec Cookshire, mais en vain.

Après vérification auprès de la compagnie Bell, les policiers ont pu découvrir que l'appel avait été placé non pas de Chartierville, mais d'un village à proximité de Coaticook, dont le nom a été gardé caché, pour fins d'enquête.

Les policiers ont appelé Chartierville au numéro de téléphone donné et c'est une dame qui a répondu, même si l'auteur de la fausse alarme avait déclaré être seul à la maison.

Par la suite, les policiers provinciaux de Cookshire se sont rendus à Chartierville, pour continuer leur vérification et sur les lieux ont découvert que le présumé meurtrier n'existait pas, que le jeune homme dont le nom avait été emprunté était en classe et à l'école on a pu découvrir que cette personne ne s'était pas servi du téléphone.

Une notion encore assez nébuleuse de l'Institut à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La notion d'Institut paraît encore assez nébuleuse à Drummondville : son application possible dans le milieu scolaire de la région varie considérablement d'un groupe à l'autre, que ce soit chez les parents de l'Externat classique ou chez les commissaires d'écoles, ou encore dans d'autres corps publics.

Le commissaire Benoit Nadeau a posé directement la question aux parents de l'Externat et au président de l'Association, au cours de la longue discussion sur la réunification du classique. "Comment envisagez-vous l'Institut?", a demandé M. Nadeau, en citant une déclaration du ministre Paul Gérin-Lajoie, lequel recommandait en février dernier l'institution d'un réseau d'instituts à travers la province.

Le commissaire considère que les officiers du ministère ont agi avec prudence, quand ils sont venus à Drummondville. "Nous devons travailler à l'Institut et à l'unification de tout ce qui est post-secondaire.

En 1966 ? M. Bourret est convaincu que l'Institut, ce n'est pas pour 1966. M. Nadeau croit le contraire et le président affirme que ce n'est pas une question de détruire le cours classique. "C'est une question de modalités ; nous sommes tous en faveur d'un cours classique complet."

M. Pierre Lemieux, secrétaire du comité des parents, rapporte l'opinion du sous-ministre Bergeron, lors de sa réunion au sommet à l'effet que la réunification du classique ne devrait pas nuire à l'Institut et à l'unification de tout ce qui est post-secondaire.

M. Bédard fait part par la suite de l'attente intervenue entre lui-même et M. Marquis sur les modalités de la réunification. Mais en raison de la résolution sur la table, le rapport n'est évidemment pas déposé.

Le président Rousseau de Drummondville, (JRL) — L'Institut fait allusion au financement des institutions privées.

Me Michel Duchesne estime qu'il s'agit seulement d'emprunter des locaux aux Frères de la Charité.

Le président de La Ligue, M. Robert Girard, réaffirme l'urgence d'un Institut, mais il revient sur sa position et préfère maintenant s'en tenir au statu quo pour septembre prochain.

A la table des commissaires, on affirme en se basant sur les opinions des officiers du ministère, "que nous retrogradons" en ramenant le classique sous un même toit.

M. Gérard Jutras n'a pas d'objection à ce que cette réunification se fasse dans une autre école, Jean Raimbault, par exemple.

Appel Le président fait appel au sens chrétien des parents et réaffirme qu'il n'est pas question d'en vouloir à qui que ce soit.

M. Jutras fait relire la proposition antérieure demandant la réunification, où il était dit qu'il proposerait le congédiement des fonctionnaires scolaires, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux directives des commissaires.

Entente M. Bédard fait part par la suite de l'attente intervenue entre lui-même et M. Marquis sur les modalités de la réunification. Mais en raison de la résolution sur la table, le rapport n'est évidemment pas déposé.

Le président Rousseau de Drummondville, (JRL) — L'Institut fait allusion au financement des institutions privées.

A North Hatley les 11 et 12 juin prochains

Tourisme et industries: sujets d'études à la convention des Chambres de commerce

MAGOG, (JPL) — La convention annuelle des Chambres de commerce des Cantons de l'Est aura lieu les 11 et 12 juin prochains au Hovey Manor de North Hatley, M. Guy C. Gauvin, président du comité de la vie de la Chambre régionale, a été nommé en charge des activités qui auront lieu à cette occasion.

Divers rapports annuels fournis au conseil de ville de Derby Line

DERBY LINE, (JML) — L'assemblée annuelle de Derby Line, village rattaché à Rock Island par la ligne imaginaire, à l'hôtel de ville, a connu un record d'assistance. Plusieurs contribuables s'étaient rendus afin de prendre connaissance des rapports annuels qui devaient être présentés.

Des états de comptes furent remis à l'assistance afin qu'elle puisse suivre le rapport financier du trésorier John Berry.

Le chef des pompiers, M. Benoit Blais, dans son rapport annuel, souligna que six pompiers volontaires avaient suivi des cours de pompier à l'Université de Norwich et que le coût s'était élevé à \$40, seulement.

On nota également que les auditeurs A. S. Judd Jr. et Harold Bowen avaient fait l'audit complet de toute la finance de la ville durant l'année entière. Les auditeurs recommandèrent à la ville de faire des paiements sur la dette afin d'abaisser celle-ci.

Aux élections de cette municipalité, Dalton Downing retourna au siège de secrétaire, John Berry de retour au siège de trésorier. Pour l'année 1966-67, Harold Bowen et Raymond Scott furent nommés auditeurs. Pour ce qui est du percepteur des taxes, on nomma Herbert Curran.

On autorisa le conseil à emprunter l'argent nécessaire pour l'administration jusqu'à ce que l'argent des taxes parvienne au bureau du trésorier de la ville. On vota également un montant de \$250 pour l'entretien de l'édifice Haskell Free Library et un montant de \$500 pour la patinoire des jeunes pour la saison 1966-67.

Seize chambres font actuellement partie de la régionale, qui est la plus considérable de la belle province. Des délégués de tous ces organismes seront présents à ces deux journées d'études au cours desquelles seront soumis les nombreux problèmes qui ont surgi pendant l'année.

Un intérêt particulier sera apporté à la question du développement touristique de la région. L'industrie sera également un sujet d'étude de la part des membres réunis. Parmi les autres items à l'ordre du jour, il y aura le reboisement de la région ainsi que la création de terrains de camping et de lieux de repos.

Les maires ou un représentant du conseil ainsi que des délégués des autres associations qui sont intéressées sont cordialement invités. Parmi les invités spéciaux, on remarquera les députés fédéraux et provinciaux de la région.

A Coaticook

Conférence sur le Vietnam dimanche

COATICOOK, (AR) — De retour du Vietnam depuis quelques mois seulement, le R. Père Denis Paquette prononcera, dimanche soir prochain, une conférence sur la situation actuelle dans ce pays.

La conférence qui est organisée par les Équipes de Foyers, de Coaticook aura lieu à l'école Albert L'Heureux et s'adresse à toute la population.

La soirée débutera à 8 heures p.m.

Le R. Père Denis Paquette, un fils de Coaticook, a passé de nombreuses années dans ce pays asiatique et fut un témoin oculaire de la guerre froide aussi bien que des conflits sanglants qui s'y déroulent présentement.

C'est cette situation qu'il se propose d'exposer à la population au cours de la conférence de dimanche, le 17 avril.

Revenu des douanes américaines pour le mois de mars

DERBY LINE, (JML) — Les revenus doublent dans plusieurs bureaux du district. En effet, au bureau de Derby Line, en mars de la présente année, on a recueilli un revenu totalisant \$64,623.83 alors qu'à la même date l'an dernier, les chiffres n'atteignaient que \$32,371.15, soit une augmentation de plus de \$32,000.

Pour ce qui est de la circulation, au même bureau, on enregistra en mars de cette année plus de 25,044 véhicules ayant à bord un total de 72,967 personnes et 5,635 pièces de bagages.

Pour ce qui est de Newport, ce bureau a totalisé un revenu de \$386,015.90 pour le mois de mars de la présente année alors qu'à pareille date l'an dernier, les chiffres n'atteignaient que \$145,273.44, soit une augmentation de plus de \$241,000.

A la succursale de Island Pond, on a recueilli un total de \$91,900.70 en revenus pour le mois de mars 1966 alors qu'à pareille date l'an dernier, ce bureau atteignait le chiffre de \$145,273.44. Cette année, il y eut une petite diminution, peut-être causée par le changement du touriste qui se dirige sur l'Interstate 91. De plus, ce bureau inclut le bureau de Norton Vermont.

Au bureau de Beebe, la circulation a légèrement diminué alors qu'on a enregistré un total de 5,351 véhicules pour le mois de mars dernier dans lesquelles avaient pris place plus de 15,739 personnes et un total de 708 pièces de bagages.

L'an dernier, à pareille date, le nombre de véhicules avait atteint 5,606, avec seulement 13,458 personnes à bord et 759 pièces de bagages.

Le commissaire Jutras "quitte" son siège!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le commissaire Gérard Jutras a quitté son siège de la régionale St-François, à la dernière séance présidée par Me Paul Rousseau, sans donner d'explications.

M. Jutras avait proposé un amendement qui confierait la direction d'une école, le Collège St-Bernard, aux Frères de la Charité et il était celui qui avait déjà proposé la réunification du classique, dès septembre, à l'école St-Frédéric.

Or, son dernier amendement fut battu aux voix (4 contre 3). La discussion s'est poursuivie sur le sujet "passionnant" de la réunification du classique et le vote s'est pris.

L'adjoint à la direction des études, M. Jean Guigère, donna lecture du projet de répartition des élèves et des classes, pour septembre prochain, à Drummondville, comme à l'extérieur, quand le commissaire l'a interpellé à un certain moment.

meure absolument convaincu que les quatre premières années du classique (secondaire) vont disparaître: "c'est inévitable..."

Parents M. Benoit Nadeau aime mieux se tromper avec les directives du ministère, que de se fier à des directives fausses qui viennent, on ne sait d'où.

A plusieurs reprises, au cours de cette longue discussion, un membre de l'Association des parents, M. Antonin Côté, a répété à demi-voix et à plusieurs reprises qu'on "s'en souviendra aux prochaines élections, qu'on ne peut jamais se fier à la Commission scolaire, ça fait et ça défait à mesure... etc., etc."

PRINCEVILLE, (GAB) — Un dîner-causerie et une partie de sucre sont les deux principales activités inscrites au programme d'avril chez les membres du Centre d'Accueil Donrémy de Princeville.

Le dîner-causerie aura lieu le dimanche, 24 avril, avec un conférencier de l'extérieur comme invité spécial, au local du mouvement. Quant à la fête au sucre, elle réunira les membres et leurs familles au domaine champêtre du Dr Jean-Louis St-Hilaire, le dimanche, 17 avril. Ces manifestations seront sous la direction générale de M. Jacques Gagnon, président du Centre d'Accueil Donrémy de Princeville.

Pee-Wee Dans la catégorie Pee-Wee, ce fut l'Ayer's Cliff qui remporta les honneurs de la saison régulière, mais l'équipe fut défaite dans les éliminatoires par l'équipe de North Hatley.

Dans la catégorie du Bantam, l'équipe Border fut la championne de la saison régulière, mais l'Ayer's Cliff remporta les honneurs des éliminatoires en sortant victorieux du North Hatley en finale.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Dans une autre catégorie de l'Association Border Minor Hockey des villes frontalières, il y eut un duel de tout ordre entre l'Ayer's Cliff et le Rock Island. En effet, dans la finale des mosquitos, ces deux équipes ont annulé la première partie et annulé la deuxième partie même après avoir joué deux périodes supplémentaires.

Dans la troisième partie, dans les deux premières périodes, il n'y eut aucun but, mais Ayer's Cliff compta à deux reprises dans la période finale pour remporter les honneurs. Pour la saison régulière, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs.

Le Dr Noël a été député de Frontenac à l'Assemblée législative de 1952 à 1956. Il avait défait en 1952 un ancien ministre unioniste, M. Patrice Tardif, maintenant conseiller législatif. Il avait été défait en 1956 et en 1959 par M. Eloi Guillemette, député actuel de Frontenac.

Elle se confirme, cette candidature portera à quatre le nombre de ceux qui brigueront les suffrages dans Frontenac aux prochaines élections provinciales, car les partis libéral, unioniste et du Ralliement national présenteront des candidats.

Interrogé à ce sujet, un ami intime du médecin a révélé que le Dr Noël étudiait sérieusement la possibilité de se porter candidat mais qu'il ne prendrait aucune décision définitive à ce sujet avant quelques semaines.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il est de plus en plus question que le Dr Gérard Noël, de Lac-Mégantic, pose sa candidature dans le comté de Frontenac aux prochaines élections provinciales.

La nouvelle émanant d'une source digne de foi circule depuis plusieurs mois à Lac-Mégantic mais n'avait pas pris jusque-là les proportions qu'elle prend à l'heure actuelle.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Le Dr Noël a été député de Frontenac à l'Assemblée législative de 1952 à 1956. Il avait défait en 1952 un ancien ministre unioniste, M. Patrice Tardif, maintenant conseiller législatif. Il avait été défait en 1956 et en 1959 par M. Eloi Guillemette, député actuel de Frontenac.

Elle se confirme, cette candidature portera à quatre le nombre de ceux qui brigueront les suffrages dans Frontenac aux prochaines élections provinciales, car les partis libéral, unioniste et du Ralliement national présenteront des candidats.

Interrogé à ce sujet, un ami intime du médecin a révélé que le Dr Noël étudiait sérieusement la possibilité de se porter candidat mais qu'il ne prendrait aucune décision définitive à ce sujet avant quelques semaines.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il est de plus en plus question que le Dr Gérard Noël, de Lac-Mégantic, pose sa candidature dans le comté de Frontenac aux prochaines élections provinciales.

La nouvelle émanant d'une source digne de foi circule depuis plusieurs mois à Lac-Mégantic mais n'avait pas pris jusque-là les proportions qu'elle prend à l'heure actuelle.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Le Dr Noël a été député de Frontenac à l'Assemblée législative de 1952 à 1956. Il avait défait en 1952 un ancien ministre unioniste, M. Patrice Tardif, maintenant conseiller législatif. Il avait été défait en 1956 et en 1959 par M. Eloi Guillemette, député actuel de Frontenac.

Elle se confirme, cette candidature portera à quatre le nombre de ceux qui brigueront les suffrages dans Frontenac aux prochaines élections provinciales, car les partis libéral, unioniste et du Ralliement national présenteront des candidats.

Interrogé à ce sujet, un ami intime du médecin a révélé que le Dr Noël étudiait sérieusement la possibilité de se porter candidat mais qu'il ne prendrait aucune décision définitive à ce sujet avant quelques semaines.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il est de plus en plus question que le Dr Gérard Noël, de Lac-Mégantic, pose sa candidature dans le comté de Frontenac aux prochaines élections provinciales.

La nouvelle émanant d'une source digne de foi circule depuis plusieurs mois à Lac-Mégantic mais n'avait pas pris jusque-là les proportions qu'elle prend à l'heure actuelle.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Le Dr Noël a été député de Frontenac à l'Assemblée législative de 1952 à 1956. Il avait défait en 1952 un ancien ministre unioniste, M. Patrice Tardif, maintenant conseiller législatif. Il avait été défait en 1956 et en 1959 par M. Eloi Guillemette, député actuel de Frontenac.

Elle se confirme, cette candidature portera à quatre le nombre de ceux qui brigueront les suffrages dans Frontenac aux prochaines élections provinciales, car les partis libéral, unioniste et du Ralliement national présenteront des candidats.

Interrogé à ce sujet, un ami intime du médecin a révélé que le Dr Noël étudiait sérieusement la possibilité de se porter candidat mais qu'il ne prendrait aucune décision définitive à ce sujet avant quelques semaines.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il est de plus en plus question que le Dr Gérard Noël, de Lac-Mégantic, pose sa candidature dans le comté de Frontenac aux prochaines élections provinciales.

La nouvelle émanant d'une source digne de foi circule depuis plusieurs mois à Lac-Mégantic mais n'avait pas pris jusque-là les proportions qu'elle prend à l'heure actuelle.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Le Dr Noël a été député de Frontenac à l'Assemblée législative de 1952 à 1956. Il avait défait en 1952 un ancien ministre unioniste, M. Patrice Tardif, maintenant conseiller législatif. Il avait été défait en 1956 et en 1959 par M. Eloi Guillemette, député actuel de Frontenac.

Elle se confirme, cette candidature portera à quatre le nombre de ceux qui brigueront les suffrages dans Frontenac aux prochaines élections provinciales, car les partis libéral, unioniste et du Ralliement national présenteront des candidats.

Interrogé à ce sujet, un ami intime du médecin a révélé que le Dr Noël étudiait sérieusement la possibilité de se porter candidat mais qu'il ne prendrait aucune décision définitive à ce sujet avant quelques semaines.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il est de plus en plus question que le Dr Gérard Noël, de Lac-Mégantic, pose sa candidature dans le comté de Frontenac aux prochaines élections provinciales.

La nouvelle émanant d'une source digne de foi circule depuis plusieurs mois à Lac-Mégantic mais n'avait pas pris jusque-là les proportions qu'elle prend à l'heure actuelle.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Le Dr Noël a été député de Frontenac à l'Assemblée législative de 1952 à 1956. Il avait défait en 1952 un ancien ministre unioniste, M. Patrice Tardif, maintenant conseiller législatif. Il avait été défait en 1956 et en 1959 par M. Eloi Guillemette, député actuel de Frontenac.

Elle se confirme, cette candidature portera à quatre le nombre de ceux qui brigueront les suffrages dans Frontenac aux prochaines élections provinciales, car les partis libéral, unioniste et du Ralliement national présenteront des candidats.

Interrogé à ce sujet, un ami intime du médecin a révélé que le Dr Noël étudiait sérieusement la possibilité de se porter candidat mais qu'il ne prendrait aucune décision définitive à ce sujet avant quelques semaines.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Il est de plus en plus question que le Dr Gérard Noël, de Lac-Mégantic, pose sa candidature dans le comté de Frontenac aux prochaines élections provinciales.

La nouvelle émanant d'une source digne de foi circule depuis plusieurs mois à Lac-Mégantic mais n'avait pas pris jusque-là les proportions qu'elle prend à l'heure actuelle.

Enfin, pour la catégorie Midget, ce fut le North Hatley qui remporta les honneurs de la saison régulière. Pour les éliminatoires, le North Hatley répéta son succès en remportant les honneurs contre l'équipe Border qui avait éliminé le collège de Stanstead en semi-finale.

Le Dr Noël a été député de Fronten

Réunification du classique sous un même toit :

La Régionale St-François en revient au "statu quo"

Une notion encore assez nébuleuse de l'Institut à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (JRL). — La notion d'Institut parait encore assez nébuleuse à Drummondville; son application possible dans le milieu scolaire de la région varie considérablement d'un groupe à l'autre, que ce soit chez les parents de l'Externat classique ou chez les commissaires d'écoles, ou encore dans d'autres corps publics. Le commissaire Benoît Nadeau a posé directement la question aux parents de l'Externat et au président de l'Association, au cours de la longue discussion sur la réunification du classique. "Comment envisagez-vous l'Institut", a demandé M. Nadeau, en citant une déclaration du ministre Paul Gérin-Lajoie, lequel recommandait en février dernier l'Institut d'un réseau d'instituts à travers la province. Le commissaire considère que les officiers du ministère ont agi avec prudence, quand ils sont venus à Drummondville. "Nous devons travailler à l'Institut et à l'unification de tout ce qui est post-secondaire.



MEMOIRE — La Chambre de commerce du comté de Drummond présentera son mémoire annuel ou conseil municipal, lundi le 9 mai, à l'occasion de sa dernière réunion mensuelle de la saison. La Chambre accueillera à cette occasion, le nouveau ministre des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin. Les présidents des divers comités de la Chambre se sont réunis pour mettre au point ce mémoire annuel. Ci-dessus, MM. Georges Haggerty (industriel), Guy Drouin (urbanisme), Grégoire Mercurel (promotion touristique) et René Blanchard (éducation) s'entretenant avec le président Maurice Richard, des grandes lignes de ce mémoire. N'apparaît pas M. Charles Hébert, en charge du comité des recherches économiques. (Photo La Tribune, Drummondville)

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le problème de la réunification du cours classique, sous un même toit, est réglé... pour la régionale St-François, sans l'être... pour l'Association des parents de l'Externat St-Raphaël.

En dépit d'une entente échauffée par le directeur général des études et le directeur de l'Externat classique, à la suite de la réunion au sommet, entente signée par MM. L.-P. Bédard et François Marquis, et qui devait être ratifiée à la dernière séance de la régionale afin d'assurer la réunification des deux groupes d'élèves, à l'école St-Frédéric, pour septembre, cette réunification ne se fera pas, du moins, si l'on s'en tient à la résolution adoptée sur division des commissaires et qui commande le statu quo, encore pour une année.

Cette résolution renverse d'ailleurs la prise de position des commissaires qui assurait la réunification dès septembre.

Dès le début de la dernière séance qu'il a présidée, Me Paul Rousseau a fait écho à quelques pièces de correspondance touchant ce problème du classique.

Le président de la Régionale estimait que tous les groupes en cause avaient eu largement l'occasion d'exprimer leur point de vue.

Me André Biron a répété brièvement la position de l'Amicale, M. C. Bourret, celle des parents, soulignant que l'Association n'a jamais eu l'intention de chasser les Frères de la Charité de Drummondville.

Le président déclare alors que les commissaires vont prendre leurs responsabilités et M. Gérard Bergeron propose de rescinder une résolution antérieure, et de maintenir le statu quo, pour cette année encore.

En amendement, M. Gérard Jutras a proposé que la réunification se fasse pour septembre et que la direction d'une école, pour le secteur scientifique soit le collège St-Bernard, soit confiée aux Frères de la Charité.

Ont voté pour l'amendement, MM. Jutras, Cusson et Proulx, contre, MM. Rousseau, Oulmet, Bergeron et Nadeau.

Le commissaire Jutras "quitte" son siège!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le commissaire Gérard Jutras a quitté son siège de la régionale St-François, à la dernière séance présidée par Me Paul Rousseau, sans donner d'explications.

M. Jutras avait proposé un amendement qui confierait la direction d'une école, le Collège St-Bernard, aux Frères de la Charité et il était celui qui avait déjà proposé la réunification du classique, dès septembre, à l'école St-Frédéric.

Or, son dernier amendement fut battu aux voix (4 contre 3). La discussion s'est poursuivie sur le sujet "passionnant" de la réunification du classique et le vote s'est pris.

L'adjoint à la direction des études, M. Jean Guiguère, donnait lecture du projet de répartition des élèves et des classes, pour septembre prochain, à Drummondville, comme à l'extérieur, quand le commissaire l'a interpellé à un certain moment.

"En 8e et 9e année? Oui, un voit bien que la résolution de ce soir était déjà préparée..."

M. Jutras a ajouté à voix un peu plus basse: "Je n'ai plus rien à faire ici..." et il a fermé sa serviette.

Sa serviette est restée fermée environ une demi-heure, jusqu'à l'ouverture de l'assemblée des délégués et, à ce moment, le commissaire a quitté son siège, sans d'autres commentaires.

Un chanteur populaire à l'AGED

DRUMMONDVILLE, (RB) — Le chanteur Claude Sorel viendra rendre visite à ses "fans" de Drummondville, demain soir, samedi, au local "La Kakawet", situé à l'école Garceau.

L'AGED, pour prouver qu'elle est une association vraiment générale, fait venir ce chanteur populaire. La nouvelle formule, au point de vue artistique, est complètement changée.

On vendra ainsi atteindre le plus d'étudiants possible et non seulement un petit groupe.

Claude Sorel a été nommé parmi les "espoirs" de la chanson canadienne populaire. C'est donc un rendez-vous, pour 9 h. 30.

Commercialisation de la rue St-Damase

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La rue St-Damase est actuellement zonée commerciale jusqu'à la hauteur de la 160 avenue, soit vis-à-vis la lingerie J.-D. Sénécal. L'autre secteur jusqu'au de rang ou au boulevard Lemire, demeure résidentiel.

C'est ce secteur qu'un contribuable, M. René Morissette, voudrait voir modifier pour pouvoir construire un "curb service".

Dans notre information d'hier sur ce sujet, il avait été avancé par inadvertance que la rue St-Damase était commerciale sur toute sa longueur. Or, tel n'est pas le cas et nos lecteurs auront sans doute fait la différence.

Autobus Drummondville achète Transcar

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une importante transaction commerciale vient d'être bâclée, ce qui fait que les Autobus Drummondville Lité ont acquis la compagnie Transcar qui assurait le service de transport, entre autres, entre Drummondville et Sherbrooke, Asbestos et Montréal, Sherbrooke et Coaticook, etc.

Le montant de la transaction n'est pas connu, mais La Tribune a pu certifier que la vente avait été bâclée. Il reste à obtenir la sanction de la Régie des Transports.

Il s'agit d'une flotte de quinze autobus et les Autobus Drummondville continueront le service de Transcar sur les circuits actuellement en vigueur.

Conciliation à la National Thread

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les négociations ont été rompues après six séances de discussions, à la compagnie National Thread de Sherbrooke, dont les 70 ouvriers sont groupés dans un syndicat de l'Union du Textile d'Amérique, local 1596.

La nouvelle est confirmée par l'agent d'affaires Gérard Mercier, de l'UOTA.

Entente possible à la Dow Chemicals

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une entente semble possible à l'usine de Dow Chemicals de Richmond, où les 45 employés sont groupés dans un local de l'Union des ouvriers du Textile.

Après quatre séances de négociations, le comité syndical a convoqué une assemblée générale spéciale pour samedi, afin de révéler le résultat des négociations et de prendre un vote sur le contrat en général.

Une heure de délibération du jury sans unanimité: Hélie attend son verdict

(voir page 22)

Une nouvelle bien accueillie

Aménagement des trottoirs sur la 108e avenue dès cet été

DRUMMONDVILLE - SUD, (RB) — Les propriétaires de la 108 Avenue, à Drummondville-Sud, ont reçu l'assurance à la dernière séance du conseil que des trottoirs seront aménagés sur cette artère, depuis la rue St-Aimé jusqu'au boul. Mercure, au cours de la présente année.

S.H. le maire Guérette a même annoncé que les travaux débuteraient vraisemblablement au cours du mois de mai.

Vingt-un propriétaires avaient soumis à la dernière réunion une requête demandant la construction de trottoirs sur une largeur de cinq pieds. Sans doute ne s'attendait-on pas à obtenir une réponse affirmative si rapidement.

M. Guérette, après avoir pris connaissance de la requête, a affirmé que la réalisation de ce projet était prévue au budget 1966. Il est question aussi d'aménager des trottoirs sur la rue Jean de Brebeuf, depuis le boul. Mercure jusqu'à la 117e; des travaux similaires seront également exécutés sur des artères qui restent toutefois à déterminer.

Un porte-parole des requérants de la 108e Avenue a formulé l'espoir que, contrairement à ailleurs, on aura des trottoirs d'une excellente qualité.

A sa dernière séance, le conseil a reçu une autre demande, à l'effet que la 112e Avenue obtienne une bordure d'asphalte et de la pelouse; cette dernière demande a été mise à l'étude.

Chronique municipale

DRUMMONDVILLE-SUD, (RB) — Drummondville-Sud sera, à l'avenir, plus lumineuse. En effet, le conseil a fait connaître son intention d'améliorer l'éclairage sur plusieurs rues de cette ville, au cours des prochains mois.

Des soumissions seront bientôt demandées pour l'achat des luminaires nécessaires, 175 watts, à vapeur de mercure, à des marchands de Drummondville-Sud. Les lampes requises sont au nombre de 200 environ. Il en coûtera à la ville \$3.25 par mois par unité, ainsi qu'une dépense d'achat originale de \$11.15 l'unité.

Haro sur les pétards

A la demande d'un contribuable, le conseil municipal s'informera pour savoir s'il peut lui être possible d'interdire la vente des "pétards" à Drummondville-Sud.

On s'en référera, pour cela, à la Cité de Drummondville. L'usage des pétards constitue un danger pour les enfants, en plus de causer un tapage qui tombe, avec raison, sur les nerfs des contribuables.

Nettoyage obligatoire

La ville de Drummondville-Sud a la ferme intention de sévir, cette année, à l'endroit des propriétaires qui, après avis, n'auront pas procédé au nettoyage de leur cour. On déplorait, à maints endroits, à Drummondville-Sud, des localisations malpropres et malsaines. Le maire Guérette a dit que le cimetière d'automobiles de la rue Lalemant disparaîtra cette année. La compagnie Holttie, par ailleurs, sera avisée de nettoyer sa cour et d'ériger une clôture.

Plaintes rejetées

La Canadian Overseas Communications s'est déchargée de toute responsabilité relativement aux plaintes qui ont été faites par des propriétaires du Boul. Jean de Brebeuf, du côté sud-ouest. On réclamait le remboursement des dommages qui ont résulté d'infiltrations d'eau dans les caves de maison, provenant du fossé de drainage de la Canadian Overseas. La compagnie affirme qu'après enquête elle n'a pas constaté d'anomalie et que, par conséquent, les plaintes logées à son endroit sont non-fondées. Deux échevins, MM. Lemieux et Montigny, ont dit ne pas partager cet avis, car ce fossé de drainage n'est pas suffisamment profond.

Le site de l'urbaniste est retenu

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Régionale a entériné une décision de la Commission scolaire d'Acton Vale recommandant le site no 3 de l'urbaniste Gaëtan Richard (terrain Cardin) pour la construction de l'école secondaire polyvalente.

Les commissaires avaient résolu de s'en tenir à la recommandation de leurs collègues d'Acton Vale, qui coïncidait d'ailleurs avec le rapport de l'urbaniste.

La résolution sera immédiatement expédiée à Québec.

Education physique

Tous les professeurs de l'éducation physique sont autorisés à participer au premier congrès de la Fédération d'éducation physique qui se tiendra à Québec, les 15-16-17 avril, soit en fin de semaine.

Par ailleurs, les étudiants donnent ce soir, un gala de gymnastique, à l'aréna du Centre civique.

Aération

Le système de ventilation de l'école Jeanne-Mance, dont on était sans nouvelle depuis plusieurs mois, fait encore du bruit... c'est du moins ce que confirme une lettre de la directrice de l'école, laquelle demande que des améliorations soient apportées au système, en raison des plaintes qui sont de nouveau formulées.

Assistance ?

La régionale, ce n'est pas un bureau d'assistance. Les commissaires sont bien d'accord sur ce point et les montants pris à même le budget pour le perfectionnement des maîtres, sont autorisés comme dépenses admissibles, dans une proportion de 1-2 de 1 pour cent de la masse totale des salaires.

Me Paul Rousseau a expliqué que ces montants admissibles ne changent en rien le taux de la taxe.

Un délégué croyait que la régionale était devenue un bureau d'assistance, parce qu'on devait payer pour "faire instruire" les professeurs et les payer ensuite pour enseigner.

Transport

Les commissaires approuvent la construction d'un débarcadère à l'école Jeanne-Mance, pour faciliter la circulation des autobus scolaires.

En signalant : 478-0828 Bureau

478-2478 Résidence

472-2332 "

472-3806 "

EXAMENS D'ADMISSION AU ELLIS BUSINESS COLLEGE INC. 42, RUE HOLMES — DRUMMONDVILLE, Qué.

Cours commercial anglais (Secrétariat légal Options (Secrétariat médical) — probable (décision au 1er juin) SAMEDI LE 16 AVRIL A 9 heures. SAMEDI LE 30 AVRIL A 9 heures. CONDITIONS REQUISES : 9e année ou plus. VEUILLEZ APPORTER VOTRE BULLETIN. DONNEZ VOTRE NOM DES MAINTENANT

Situation actuelle très confuse L'admission des candidats au Centre d'accueil ne pourra pas se faire aussi vite que prévu DRUMMONDVILLE, (RB) — Le Centre d'Accueil de Drummondville, en dépit du fait que sa construction sera parachevée vers la fin du mois d'avril, ne pourra pas recevoir immédiatement ses pensionnaires. Contrairement à la nouvelle publiée cette semaine dans un hebdomadaire, une autorité compétente a en effet appris que l'admission des personnes âgées à cette institution sera probablement retardée de plusieurs semaines, sinon de quelques mois. En raison de lenteurs administratives de la part des autorités concernées, à Québec, le Service social diocésain n'a encore pu procéder à la sélection des candidats. Les critères d'admissibilité n'ont pas tous été définis; par ailleurs, on ignore encore quel sera le taux de location des chambres. Une chose est certaine : les malades ne seront pas admis. Le Service social diocésain a reçu 500 demandes d'admission, pour 258 lits disponibles. Aucune de ces demandes n'a encore été étudiée; aucune enquête n'a été faite non plus. La situation qui prévaut actuellement est donc très confuse. Inutile de dire que ceux qui ont demandé à être admis aimeraient bien savoir à quoi s'en tenir, sans plus avoir à attendre avec impatience ni même avec inquiétude. Il se peut que le fait que la congrégation des Soeurs Grises hésite à accepter l'offre qui lui a été faite, à l'effet de prendre charge du Centre d'Accueil, contribue également à retarder, pour un temps indéterminé, l'ouverture des portes du Centre d'Accueil aux personnes âgées. Selon les informations obtenues, les Soeurs Grises continueraient leur oeuvre au Foyer St-Paul, dont on ne garderait que la partie neuve, pour les vieillards malades. Il reste toutefois le problème de trouver une communauté qui acceptera de prendre charge du Centre d'Accueil. C'est ce à quoi on s'emploie depuis quelque temps, mais sans grand succès apparentement.



Importantes transactions effectuées par deux firmes montréalaises

# Transformation quasi complète de la rue St-Jacques



SECTEUR COMMERCIAL — Ces résidences situées sur le côté sud de la rue St-Jacques, à Granby, seront bientôt démolies et feront place à de nouvelles constructions commerciales en face du centre d'achats Plaza Granby, actuellement en construction. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

**GRANBY, (FA) —** D'importantes transactions qui transformeront quasi complètement l'aspect actuel de la rue St-Jacques, entre les rues St-Charles sud et St-Antoine sud, viennent d'être effectuées par deux compagnies montréalaises.

Tel que l'avait annoncé en premier La Tribune il y a quelques semaines déjà, la rue St-Jacques serait appelée à devenir d'ici peu de temps une artère très commerciale, surtout en face du nouveau centre d'achats actuellement en construction sur le côté nord de la rue.

La première compagnie à se porter acquéreur de propriétés et terrains dans ce secteur a été Korvette Realities, la même compagnie qui avait tout d'abord entrepris des pourparlers avec l'Imperial Tobacco en vue d'acheter le terrain où s'élevait actuellement le centre d'achats Plaza Granby.

Korvette Realities vient d'acheter deux résidences, la première située au numéro civique 375 rue St-Jacques, maison qui appartenait à M. Harvey, et la seconde située rue St-Charles sud, tout près de St-Jacques. Cette maison de deux étages porte les numéros civiques 103 et 105 St-Charles sud et appartient à M. Meunier.

Par ailleurs, la compagnie Merlis Investments Corp. Ltd. de Montréal, vient de se porter acquéreur de quatre propriétés situées rue St-Jacques, entre St-Charles et St-Antoine.

La première propriété est une maison à huit logements qui porte les numéros civiques 319 à 325, la seconde porte les numéros 327-329, la troisième, 333 et 335 et enfin la quatrième 337 et 339.

### Démolition

Ces résidences doivent toutes tomber sous le pic des démolisseurs incessamment. D'ailleurs, la maison de M. Harvey est déjà en voie de démolition et celle de M. Meunier suivra d'ici la fin du mois tout probablement.

Quant aux autres résidences de la rue St-Jacques, on prévoit qu'elles seront démolies à compter du mois de mai 1966.

### Les projets

Actuellement, aucun projet officiel n'a été annoncé pour faire place à ces résidences. Toutefois, il semble de plus en plus évident que l'intersection sud-est de la rue St-Jacques et St-Charles sud, servira pour l'érection d'un poste d'essence tel que projeté depuis plusieurs mois déjà.

Quant aux terrains situés plus haut sur St-Jacques, un projet de construction d'un cinéma est toujours à l'étude, mais aucune décision n'a été prise encore à ce sujet. Il est probable que pour le moment, ces terrains serviront de stationnement pour le centre d'achats d'en face qui est en cours d'édification pour garer les voitures qu'on attend à cet endroit aux périodes achalandées.

D'autres projets sont également en préparation pour cette partie de la rue St-Jacques qui changera d'aspect d'ici quelques mois, mais ils ne seront pas dévoilés tout de suite.

### Entreprise par les services techniques

## Campagne en vue de rendre les bâtiments et terrains de la ville plus accueillants

**GRANBY, (FA) —** Une campagne d'embellissement vient d'être entreprise à travers toute la ville par le département des services techniques de la cité de Granby, afin de rendre les bâtiments et terrains de la municipalité plus accueillants.

Le service d'inspection des bâtiments de la cité, qui dirige M. J.-Eugène Brodeur, a donc procédé à une visite de tous les secteurs de la ville, afin de déceler les remises, garages, maisons et même les terrains dont l'apparence laisse à désirer.

Des avis ont été envoyés aux propriétaires concernés pour leur demander leur bonne collaboration en voulant bien voir à remettre en meilleur état leurs biens.

Une quarantaine de ces avis ont été envoyés jusqu'à date et on continuera à en envoyer d'autres d'ici quelques jours.

### Règlement appliqué

Dans les avis expédiés aux propriétaires, les services techniques demandent simplement de se conformer au règlement de construction de la cité, afin de rendre leur propriété ou leur terrain plus adéquat.

Quatre articles du règlement de construction No 331 de la cité de Granby seront surtout mis en application au cours de cette campagne d'embellissement. Il s'agit des articles concernant la protection des surfaces extérieures, la propreté des bâtiments obligatoires, la propreté des terrains vacants et les dépôts de matériaux sur les lots.

En ce qui regarde la protection des surfaces extérieures, le règlement dit que ces surfaces en bois de tout bâtiment doivent être protégées contre les intempéries par de la peinture, de la créosote, du vernis, de l'huile ou tout autre préservatif reconnu.

Au domaine de la propreté, le règlement stipule que tout propriétaire devra maintenir ses bâtiments en bon état de conservation et de propreté, à défaut par ce dernier de se conformer à cette exigence, le conseil sur rapport de l'inspecteur des bâtiments a le droit de faire nettoyer lesdits bâtiments, le tout aux frais ou dépens du propriétaire.

Sur les terrains vacants, le règlement prévoit que tout propriétaire de terrains vacants doit maintenir son terrain en bon état de propreté, exempt de tous débris ou matériaux susceptibles de prendre feu et de le communiquer aux propriétés voisines; qu'il devra également couper les mauvaises herbes avant qu'elles ne montent en graine, à défaut de quoi l'inspecteur des bâtiments pourra faire nettoyer le terrain ou le bâtiment aux frais et dépens du propriétaire.

Enfin, en ce qui regarde les dépôts de matériaux, le règlement dit qu'on ne pourra placer ou laisser des matériaux ou une remise temporaire sur un lot à moins que cette remise ou ces matériaux ne soient utilisés incessamment pour construire sur ce lot ou sur un lot voisin. Lorsqu'une construction devra être complétée, toute remise, matériaux, débris et déchets seront enlevés immédiatement et le lot remis en état de propreté.

### A la boîte à chansons l'Escale

## Importants vols commis

**GRANBY, (FA) —** Deux importants vols ont été commis à l'Escale, section culturelle des Loisirs de Granby Inc. Les voleurs qui ont profité de la nuit pour perpétrer leur méfait se sont emparés de \$600 en marchandises et en argent.

Le premier vol a été commis au cours de la nuit du 31 mars au 1er avril, alors que l'autre a été perpétré exactement un semaine plus tard, soit au cours de la nuit du 7 au 8 avril.

Lors de leur première visite, les cambrioleurs ont pénétré par effraction à l'Escale au premier étage de l'Escale et ils ont dérobé 60 disques microsillons appartenant aux Loisirs de Granby.

Lors de leur deuxième visite, les apaches ont été plus voraces en s'emparant d'une quantité d'autres disques long-jeu appartenant à différentes personnes. Il s'agissait de disques de chansonniers.

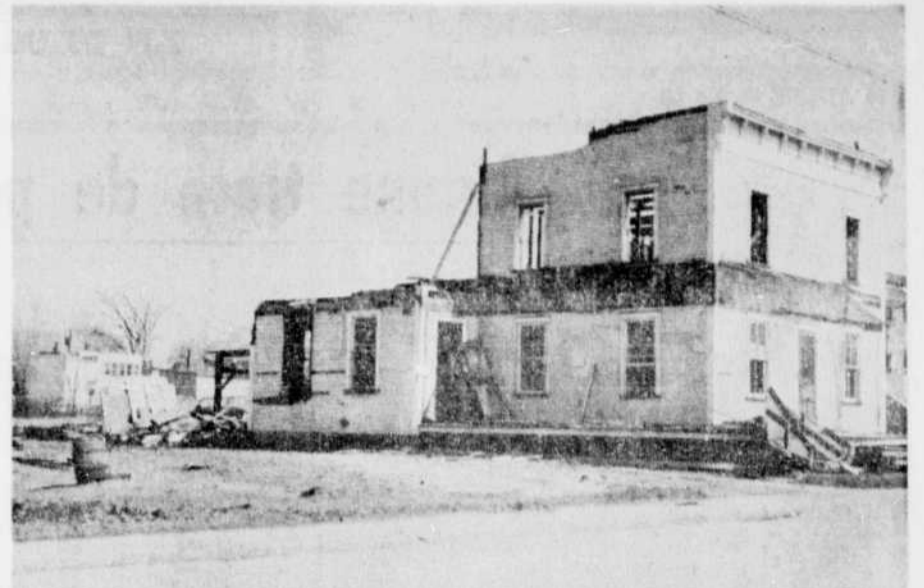
De plus, à cette occasion, ils ont brisé la boîte à musique, pour y recueillir la monnaie qu'elle contenait et ils ont également tenté de briser l'appareil téléphonique, mais sans succès. Ils ont enfin défoncé la porte du restaurant de l'Escale pour s'emparer de plusieurs cartons de cigarettes.

### Mise en garde

À la suite de ces vols, la Sûreté municipale de Granby a tenu à mettre en garde tous les citoyens qui seraient approchés pour se faire offrir des disques de chansonniers.

La police est actuellement sur une bonne piste et demande la collaboration de tous afin de pouvoir faciliter la capture des voleurs.

Donc, si une personne suspecte offrant des disques de chansonniers est rencontrée, priez de rapporter le fait immédiatement à la Sûreté municipale qui prendra les dispositions nécessaires.



EN DEMOLITION — Cette maison située rue St-Jacques près de l'intersection St-Charles-sud à Granby, est présentée en voie de démolition. Un poste d'essence lui fera tout probablement place dans le cadre d'un renouveau de ce secteur entrepris récemment. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

### Journée d'études à ce sujet samedi

## Santé mentale: l'affaire de tous

### Géographiquement parlant Granby pas plus favorisée que les autres (Trépanier)

**GRANBY, (FA) —** Une importante journée d'étude sur la santé mentale se tiendra samedi le 23 avril dans la salle de l'école secondaire Sacré-Coeur, rue Lansdowne, à Granby.

Le thème général de cette journée sera "La santé mentale c'est l'affaire de tous". La journée débutera à 9 heures a.m. pour se terminer par un banquet de clôture à 7 heures p.m.

Le programme de la journée est le suivant. A 9 heures, il y aura inscription des participants et à 9 h. 30, une première session plénière sous la présidence du juge Guy Genest, magistrat du district.

Le conférencier à cette occasion sera le Dr Pierre Martel, surintendant médical de l'hôpital St-Charles de Joliette.

Après un dîner libre, une deuxième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une troisième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une quatrième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une cinquième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une sixième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une septième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une huitième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une neuvième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une dixième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une onzième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

Après un dîner libre, une douzième session plénière se tiendra à 2 heures sous la présidence de Me Thomas Toth, avocat de Granby. Le conférencier à cette occasion sera M. Michel Azar, T. S. P., directeur général du Service social du district de St-Hyacinthe. Un temps libre suivra cette causerie à 2 h. 45.

A 3 heures, reprendront les sessions de groupes et à 4 heures, il y aura une session plénière au cours de laquelle les secrétaires feront rapport et les participants pourront en discuter.

### Seion le Commissariat des incendies

## Un chef permanent et une seule brigade seraient requis à Acton

## Les quilles

**ACTON VALE, (RAC) —** Les séries éliminatoires ont débuté dans les ligues de quilles.

**Par un groupe de maires**

### Visite industrielle d'une usine d'avions

**GRANBY, (FA) —** Un groupe de maires de la région de même que des députés des comtés environnants se rendront jeudi prochain visiter l'usine de la United Aircraft, à Longueuil.

Le groupe qui sera piloté par M. Gaston Breton, sera reçu officiellement par les autorités de cette industrie très progressive dans le domaine de l'aviation au Québec.

Un cocktail sera servi à 6 h. 30, puis les invités seront reçus à dîner à 7 heures, après quoi ils effectueront la visite de l'industrie.

Cette visite sera très instructive tout particulièrement pour les personnes qui s'intéressent actuellement à l'établissement d'un aéroport régional dans les alentours de Granby ou Cowansville.

### Mort tragique d'un ouvrier de Granby (voir page 21)

les d'Acton Vale. Voici un résumé des résultats enregistrés lors des récentes rencontres:

### Ligue Commerciale Indépendante

Le club de Raymond Construction a pris une faible avance de 23 quilles en semi-finale. Jean-Guy Breault avec 151, et Denis Lalancette avec 150.1 ont enlevé la vedette pour les vainqueurs. La série n'est pas terminée et elle promet d'être très contestée.

Dans le circuit Commercial du lundi soir, Denis Lalancette avec 163.2; Gilles Gagnon avec 150.2 et Léo Roy avec 150.1 ont permis à l'Hôtel Manoir de prendre les devants sur E. Cabana Auto Parts par 140 quilles, en semi-finale.

Dans la ligue des Cent-Cinquante, l'absence de Claude Witty, pour le Club Martel Mat. de Const., a permis aux deux Denis Lalancette et Fernand Tremblay (S. Goyette Assurances), d'assurer une brillante victoire de 1201 quilles. E. Cabana Auto Parts l'a emporté par 320 quilles sur Trudeau et Ménard tandis que la Saison Acton a disposé de la Station B-A P. Dupont par 195 quilles.

Dans la ligue Acton Rubber, le Packing a pris les devants sur le Making par 144 quilles. Romeo l'Emse a brillé avec une moyenne de 166.2.

Dans la ligue Mixte-Labatt, la Lingerie Aline Roy détient un très faible avantage de 13 quilles seulement sur Thiébaud et Frère. Mme Cécile Bisailon s'est signalée avec un triple de 450 (moy. 150).

M. Moss ajouta que les "techniques du jeu sont excessivement développées aujourd'hui et qu'il faut la moitié moins d'eau pour combattre un incendie qu'il y a dix ans jusqu'à aujourd'hui on emploie un jet de vapeur et ainsi chaque goutte d'eau est en vapeur."

Au sujet de la fusion, M. Moss a annoncé que le ministère des Affaires municipales peut accorder des subventions jusqu'à 75 pour cent pour l'achat de camions et d'équipement d'incendies.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

**ACTON VALE, (RAC) —** Dans une entente qui pourrait constituer une mise en commun des services d'incendies, il faudrait tout d'abord un chef permanent qui serait chargé de la direction des opérations, de l'entraînement des pompiers volontaires, des inspections préventives, de l'entretien de l'équipement et, en plus, il serait invité à faire partie du comité chargé de la sélection des pompiers.

Comme deuxième condition principale, il faudrait une seule brigade très bien entraînée avec un matériel d'œuvre qui connaît beaucoup le matériel dont elle se servirait.

Telles sont les deux principales conditions énumérées par M. Henri Moss, représentant du Commissariat des Incendies devant les représentants de six municipalités environnantes d'Acton Vale au cours d'une réunion sur le projet de fusion des Services des Incendies de ces six municipalités intéressées tenue à l'hôtel de ville d'Acton Vale.

Au cours de son exposé, M. Moss a souligné qu'il faut quatre choses essentielles au bon fonctionnement d'une fusion, soit tout d'abord la possession d'équipement adéquat, une caserne appropriée dont le coût de construction serait assumé par la municipalité ou elle serait bâtie; en troisième lieu, avoir des réserves d'eau suffisantes; quatrième, avoir une main-d'œuvre entraînée qui pourrait bénéficier d'un entraînement mensuel.

M. Moss ajouta que les "techniques du jeu sont excessivement développées aujourd'hui et qu'il faut la moitié moins d'eau pour combattre un incendie qu'il y a dix ans jusqu'à aujourd'hui on emploie un jet de vapeur et ainsi chaque goutte d'eau est en vapeur."

Au sujet de la fusion, M. Moss a annoncé que le ministère des Affaires municipales peut accorder des subventions jusqu'à 75 pour cent pour l'achat de camions et d'équipement d'incendies.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Après l'exposé de M. Moss il y eut forum sur le sujet.

Ferronnerie  
**DORAIS THIBAUT**  
111, St-Georges, 345-2094  
Windsor, Qué.

Facile à appliquer...

**PEINTURE CAOUTCHOUTÉE**

M. SIMON LEMOYNE, président de  
**LEMOYNE & FRERE**  
AUTO LTEE  
Vendeur autorisé "MERCURY"  
Assortiment complet de pièces

annonce la  
**NOMINATION de**  
**M. PAUL DESROCHERS**  
comme représentant des ventes de la compagnie

SI vous voulez vraiment économiser,  
SI vous recherchez expérience et qualité,  
EN toute confiance, voyez  
★ **PAUL DESROCHERS** ★

86, Boul. Bernard, DRUMMONDVILLE

M. PAUL DESROCHERS,  
bien connu dans le domaine de l'auto à Drummondville et région, est heureux d'inviter ses clients et amis à venir le consulter en toute confiance chez LEMOYNE & FRERE Auto Ltee, où il met son expérience au service de la clientèle.

M. PAUL DESROCHERS,  
bien connu dans le domaine de l'auto à Drummondville et région, est heureux d'inviter ses clients et amis à venir le consulter en toute confiance chez LEMOYNE & FRERE Auto Ltee, où il met son expérience au service de la clientèle.

**À la boîte à chansons l'Escale**

## Importants vols commis

**GRANBY, (FA) —** Deux importants vols ont été commis à l'Escale, section culturelle des Loisirs de Granby Inc. Les voleurs qui ont profité de la nuit pour perpétrer leur méfait se sont emparés de \$600 en marchandises et en argent.

Le premier vol a été commis au cours de la nuit du 31 mars au 1er avril, alors que l'autre a été perpétré exactement un semaine plus tard, soit au cours de la nuit du 7 au 8 avril.

Lors de leur première visite, les cambrioleurs ont pénétré par effraction à l'Escale au premier étage de l'Escale et ils ont dérobé 60 disques microsillons appartenant aux Loisirs de Granby.

Lors de leur deuxième visite, les apaches ont été plus voraces en s'emparant d'une quantité d'autres disques long-jeu appartenant à différentes personnes. Il s'agissait de disques de chansonniers.

De plus, à cette occasion, ils ont brisé la boîte à musique, pour y recueillir la monnaie qu'elle contenait et ils ont également tenté de briser l'appareil téléphonique, mais sans succès. Ils ont enfin défoncé la porte du restaurant de l'Escale pour s'emparer de plusieurs cartons de cigarettes.

**Mise en garde**

À la suite de ces vols, la Sûreté municipale de Granby a tenu à mettre en garde tous les citoyens qui seraient approchés pour se faire offrir des disques de chansonniers.

La police est actuellement sur une bonne piste et demande la collaboration de tous afin de pouvoir faciliter la capture des voleurs.

Donc, si une personne suspecte offrant des disques de chansonniers est rencontrée, priez de rapporter le fait immédiatement à la Sûreté municipale qui prendra les dispositions nécessaires.

### Rumeurs de candidature

"Je ne veux pas être la momie d'un parti politique" (G. Breton)

**GRANBY, (FA) —** "Je ne veux pas être la momie d'un parti politique et si je me présente lors des prochaines élections provinciales, ce serait sous la bannière du regroupement national ou simplement comme indépendant."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Gaston Breton, de Granby lorsque l'un des reporters de LA TRIBUNE l'a interrogé à la suite des nombreuses rumeurs voulant qu'il se présente lors des élections provinciales de 1966.

M. Breton a tenu à préciser qu'il n'était pas du tout question qu'il donne son appui au parti RIN, contrairement à ce que mentionnait un hebdo de Granby dans son édition de cette semaine.

M. Breton n'a pas voulu confirmer qu'il se présenterait comme candidat lors des élections provinciales, mais il n'a pas démenti non plus la rumeur voulant qu'il brigue les suffrages comme candidat indépendant.

En ce qui regarde son adhésion au regroupement national dont le chef est le Dr René Jutra, de Victoriaville, M. Breton n'a pas non plus démenti cette possibilité.

Il demeure donc dans le domaine du possible que M. Breton devienne candidat, mais sa décision finale n'a pas encore été prise.

### Présentation dimanche soir également

"Bousille et les Justes" jouée à l'Escale par des étudiants

**GRANBY, (FA) —** La pièce de théâtre "Bousille et les Justes", jouée par des étudiants de l'Escale, section culturelle des Loisirs de Granby.

Cette pièce entièrement montée par des étudiants de Granby sera présentée de nouveau ce soir, à 8 h. 30, ainsi que dimanche soir, le 17 avril à la même heure, au local de l'Escale, 5 rue Principale.

Quoique les interprètes ne soient que des adolescents, la pièce est rendue de façon remarquable, et le public sera certainement intéressé à venir assister à l'une ou l'autre des représentations.

Il s'agit d'une pièce en quatre actes. L'acteur principal, Bousille, est au courant de faits qui peuvent faire innocenter un accusé de meurtre. Il subit toutefois des pressions pour ne pas révéler ces faits.

Bousille les révèle quand même et l'accusé est libéré, mais découragé de la vie. Bousille meurt fin à ses jours en se pend.

Les principaux interprètes de la pièce seront Bertrand Lamoureux (Bousille) ainsi qu'Yvan Boulerice (Aimé Grenon).

Les billets pour cette pièce sont présentement en vente à l'Escale et le nombre de places est limité pour chaque représentation.

### Studio de danse

**MARINO ENR.**  
Cours privés ou en groupes  
Tél.: 338-1582 — 335-6252

VALSE, POLKA, RUMBA, LINDY, SWING, SAMBA, TANGO, CHACHA, BOSSA-NOVA, FOX-TROT, ETC.

École détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

927 NORD, RUE NOTRE-DAME, THETFORD MINES



LES NOUVEAUX CHAMPIONS DE LA LIGUE COMMERCIALE DES MINES — Le club Lake Asbestos a été couronné champion de la ligue Commerciale des Mines en défaisant en quatre parties consécutives le club ACL Asbestos, dans la série finale. Les vainqueurs se sont mérité la coupe Penhale. Sur la photo ci-haut, on remarque les porte-couleurs du Lake qui célèbrent à leur façon après le quatrième match qui s'est terminé 11 à 1 en leur faveur.

Afin de rencontrer le paiement de certains travaux municipaux

Les édiles de Thetford Mines voudraient emprunter \$500,000

THETFORD MINES (MD) — Les édiles de la cité de Thetford Mines ont demandé à la Commission municipale de Québec l'autorisation d'effectuer un ou des emprunts temporaires, pour un montant global n'excédant pas \$500,000, afin de rencontrer le paiement de certains travaux municipaux.

Campagne annuelle de charité du club Richelieu au mois de mai

THETFORD MINES, (BF) — Une importante offensive sera déclenchée à Thetford Mines au début du mois de mai, soit la campagne annuelle de charité du club Richelieu.

Cheminées préfabriquées en métal tolérées à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Même si leur installation est défendue par le règlement municipal régissant la construction, à Coaticook, les cheminées préfabriquées en métal sont toutefois l'objet d'une tolérance.

EXAMENS D'ADMISSION

ELLIS BUSINESS COLLEGE INC. 42, RUE HOLMES — DRUMMONDVILLE, Qué.

Cours commercial anglais Options (Secrétariat légal (Secrétariat médical) — probable (décision au 1er juin))

SAMEDI LE 16 AVRIL A 9 heures. SAMEDI LE 30 AVRIL A 9 heures

CONDITIONS REQUISES: 9e année ou plus

VEUILLEZ APPORTER VOTRE BULLETIN

DONNEZ VOTRE NOM DES MAINTENANT

En signalant: 478-0828 Bureau

478-2478 Résidence 472-2332 " 472-3806 "

Le conseil diocésain le préconise

Disparition ou fusionnement des sections paroissiales de la SSJB ?

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — M. Maurice Lachance, domicilié à Thetford Mines, a subi de légères blessures au dos, lors d'un accident de travail survenu à la mine Lake Asbestos Ltd., hier après-midi.

La direction de la JOC de Thetford Mines convie toute la population à une partie de sucre qui aura lieu dimanche, le 24 avril, à Lac-Mégantic. Le voyage s'effectuera par autobus.

La glace est maintenant disparue au Centre civique de Thetford Mines. On peut dire que la saison de hockey fut très bien remplie.

Certains routes sont dans un état pitoyable dans la région de Thetford Mines. Certains visiteurs en ont fait la remarque.

L'assemblée mensuelle de la loge des Elans de Thetford Mines a été fixée à mercredi, le 20 avril, à 8 heures p.m.

La prochaine initiation des Chevaliers de Colomb de Thetford Mines aura lieu au début du mois de mai.

Les prochaines cliniques de la Croix-Rouge à Thetford Mines, sont prévues pour les 26 et 27 avril.

Quelque 70 participants aux cours de couture dispensés à Black Lake

BLACK LAKE, (RT) — Les cours de couture donnés à Black Lake sont commencés et quelque 70 personnes les suivent depuis le 13 du mois.

A Windsor

Majoration sensible du taux des permis de construction

WINDSOR, (AT) — Un nouveau règlement du conseil municipal de Windsor entrera bientôt en vigueur pour élever considérablement le taux de vente des permis de construction. D'un taux fixe de \$2, le coût d'un tel permis pourra maintenant coûter jusqu'à \$200.

Le règlement 302 entrera en vigueur le 22 avril. Il amende les règlements antérieurs 102 et 169. Le nouveau règlement abolit la stipulation qui fixait le coût du permis de construction à \$2. En remplacement, le nouveau règlement prévoit que le permis de construction d'une résidence unifamiliale se vendra à un taux de 1-10 de 1 pour cent, avec un minimum de \$10. Du côté des résidences multifamiliales, le permis coûtera \$10 par logement, jusqu'à concurrence de \$200. On a prévu un minimum de \$10 et un maximum de \$200 pour le permis de construction d'immeubles commerciaux ou industriels.

A Coaticook

"Plus de porte" à l'hôtel de ville pour les membres du conseil

COATICOOK, (AR) — A l'avenir, les échevins de Coaticook pourront pénétrer dans l'hôtel de ville sans avoir à demander la permission à qui que ce soit, puisqu'ils posséderont chacun une clé de la porte de la salle des caucus.

Cette décision vient d'être prise par le conseil municipal, à la suite d'une plainte d'un conseiller qui a expliqué avoir eu de la difficulté à se faire débarrasser la porte, alors qu'il se rendait participer à une séance de négociation avec les employés municipaux.

M. Gaston Lafleche, qui fait parti du comité de négociation municipal, a déclaré que lorsqu'il s'est présenté à l'hôtel de ville avec les autres négociateurs, il a dû demander le concierge pour faire débarrasser la porte, mais que ce dernier s'est fait prier parce que les ordres recus étaient de ne pas débarrasser pour qui que ce soit sans une permission spéciale.

Nouvelle conduite d'adduction

Les édiles de Richmond retardent leur décision

RICHMOND (AT) — Au cours d'une réunion spéciale cette semaine, les membres du conseil municipal de Richmond ont procédé à une élimination parmi les soumissions au projet d'une nouvelle adduction d'eau. On n'a toutefois pas pris de décision finale pour déterminer à qui on confierait les travaux.

Les soumissions demandées et reçues concernaient l'achat des matériaux et la construction de la ligne d'adduction depuis les nappes d'eau souterraine jusqu'au réservoir de la municipalité, en excluant la construction de l'usine de pompage.

Elimination

Quant à l'achat des matériaux, deux commerçants avaient proposés des prix,

THETFORD MINES, (BF) — Dans un projet de nouvelles structures qu'il présentera prochainement, le conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de la région de Thetford préconise la disparition, ou le fusionnement des sections paroissiales, pour ne plus former qu'un seul grand conseil régional. Ce projet n'exclut pas, toutefois, la possibilité d'avoir des sous-comités dans chaque paroisse, même si on n'y retrouvait plus, comme cela a toujours été, des exécutifs distincts.

Une session d'études spécialement convoquée pour étudier le programme de ces nouvelles structures se tiendra à Thetford Mines, le 24 avril. Cette rencontre groupera les officiers des onze sections paroissiales SSJB affiliées au conseil général de la région de Thetford.

Même si elles recevaient l'appui majoritaire des participants de la journée d'études du 24 avril, les nouvelles structures SSJB, dont la disparition des sections paroissiales, nécessiteront l'approbation des membres qui se grouperont compte dans la région. Aussi, advenant l'acceptation du projet le 24 avril, on prévoit

Depuis mardi dernier

Séances d'étude des professeurs en enseignement spécialisé

THETFORD MINES, (MD) — Les 28 professeurs de l'enseignement spécialisé de Thetford Mines tiennent quotidiennement des sessions d'étude à l'édifice syndical, depuis le début de leur arrêt de travail qui a commencé mardi matin.

A Thetford Mines, la grève des professeurs de l'enseignement spécialisé ne paralyse que les professeurs de l'école de Métiers. Les séances d'études se déroulent à un rythme de deux par jour.

Un groupe de deux commissaires de l'injonction intermédiaire émis par la Cour Supérieure contre le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec. Le gouvernement a demandé l'injonction afin d'obliger les quelque 2.200 professeurs de l'enseignement spécialisé du Québec à retourner au travail.

Le porte-parole du groupe de Thetford Mines a dit à La Tribune qu'il ne lui appartenait pas de commenter la question de l'injonction.

Le groupe de Thetford Mines s'est abstenu d'émettre tout commentaire au sujet de

Deux sièges mis en nomination

Elections scolaires en juin ?

THETFORD MINES, (MD) — Y aura-t-il des élections scolaires à Thetford Mines, en juin prochain? C'est précisément la question que l'on se pose dans les milieux scolaires de la cité de Thetford Mines.

En juin, le terme de trois ans des commissaires de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines expire. Il s'agit de MM. J.-Albert Carrier, représentant des contribuables du quartier No 5 et Ronald Samson, commissaire de la Commission scolaire des citoyens de St-Maurice à la tribune scolaire depuis 1942, tandis que M. Samson termine le mandat d'office de M. Hervé Verreault, décédé il y a environ un an et demi.

Appel nominal

Dans un avis public, le secrétaire de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines indiquera à la population, l'heure, la date et l'endroit, où se fera l'appel nominal des candidats.

On a informé hier, que la mise en candidature aura lieu le premier lundi de juin, soit le 6. La mise en nomination se déroulera entre midi et deux heures de l'après-midi. S'il y a plusieurs candidats

M. Guy Lessard à la présidence de la ligue de balle-molle

THETFORD MINES, (AG) — M. Guy Lessard a été élu président de la ligue de balle-molle de Thetford Mines pour la saison 1966, remplaçant ainsi M. André Fortin qui a remis sa démission.

M. Lessard sera seconde dans son travail par M. Jacques Desrosiers qui agira comme vice-président. M. Gaetan Corriveau assumera les fonctions de secrétaire-trésorier tandis que Michel Dumas sera en charge de la publicité. Pour compléter le bureau de direction, les gérants des équipes agiront comme directeurs de la ligue.

M. Edgard Nault a été nommé président honoraire du circuit. L'organisateur de la ligue de balle-molle de Thetford Mines, M. Gaston Veilleux, tient à remercier sincèrement les membres du bureau de direction de la saison 1965, soit MM. André Fortin, Jean-Paul Leroux, Edgar Nault, Gaetan Corriveau, Jean Baril, Roch Lafrance et Maurice Dumas pour le magnifique travail qu'ils ont accompli.

La Commission scolaire et institutrices pour 1966-1967. On sait que c'est M. René Roland Gagné qui est présentement la présidente et elle est assistée de Mlle Adrienne Lemay comme secrétaire.

On nous dit que pour les élections municipales village et campagne, à peu près tous les conseillers sortant de charge reviennent sur les rangs.

Pour ce qui est de la Commission scolaire, le commissaire sortant de charge au siège No 1, revient sur les rangs. Il s'agit de nul autre que M. René Lavoie, député de Wolfe.

En quelques lignes

Tout indique que nous aurons le même personnel enseignant au primaire pour la prochaine année scolaire à une exception près, soit à l'école St-Antoine: Mlle Antoinette Genest, Françoise Beaulieu, Ginette Giguère, Pierrette Royer, Lise Gravel et Mmes Simone Roy et M. Lionel Leroux.

A l'Académie Pie XII, Mlles Suzanne Bouli, Gisèle Paré, Lorraine St-Laurent, Rita et Lucette Gagnon, Angéline Lessard, Mme Emile Gosselin, MM. Claude Crépeau et Roch Brousseau.

A l'école Ste-Luce: — Mlles Marielle Lamontagne, Lorraine Perreault, Patricia Beaudin, Adrienne Lemay et Mmes Huguette Catellier, Roland Gagné et François Beaudin.

On nous dit que pour les élections municipales village et campagne, à peu près tous les conseillers sortant de charge reviennent sur les rangs.